

STATISTIQUES ET INDICATEURS

LES ENTRÉES EN FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI AU 3^E TRIMESTRE 2018



Au 3^e trimestre 2018, plus de 11 200 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont entrés en formation.

**LE NOMBRE D'ENTRÉES EN
FORMATION AUGMENTE DE**

+ 2%

EN UN AN

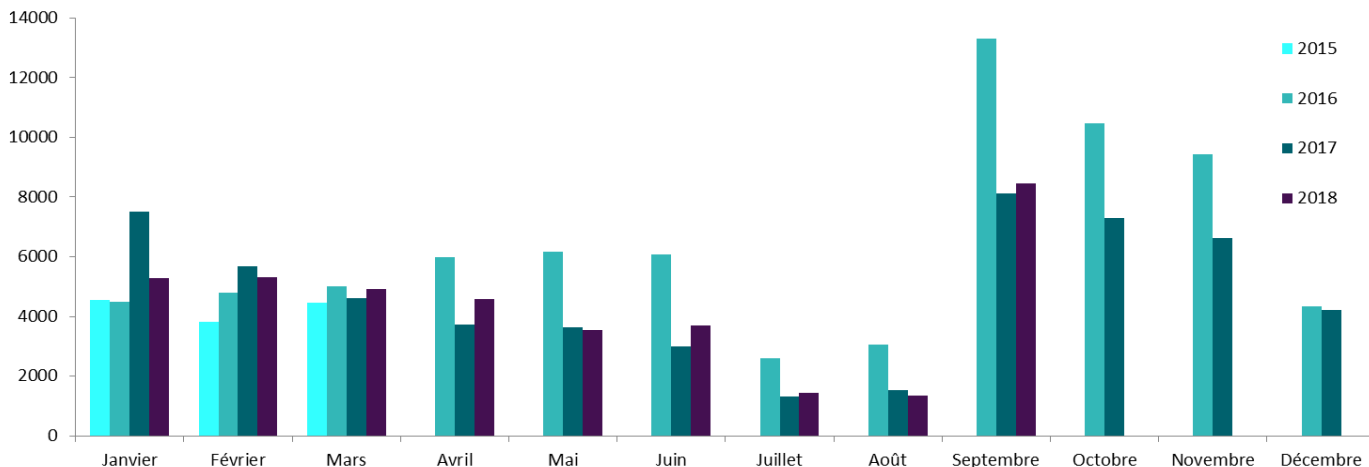
Plus de 11 200 entrées en formation au 3^e trimestre 2018, soit +2% sur un an

Entre juillet et septembre 2018, plus de 11 200 demandeurs d'emploi, inscrits à Pôle Emploi, sont entrés en formation en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le nombre d'entrées augmente de +2% (soit +250 entrées) sur un an [cf. Graphique 1].

L'augmentation observée sur l'année 2016 et sur le 1^{er} trimestre 2017 s'expliquait par la mise en œuvre du plan « 500 000 formations supplémentaires », qui s'est traduite par une hausse de 70% des entrées en formation sur l'ensemble de l'année 2016 par rapport à 2015. Malgré une faible évolution sur ce trimestre (+2%), cette augmentation est positive par rapport à l'année dernière qui comptait -42% d'entrées en formation entre le 3^e trimestre 2016 et le 3^e trimestre 2017.

Graphique 1

ENTRÉES EN FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI

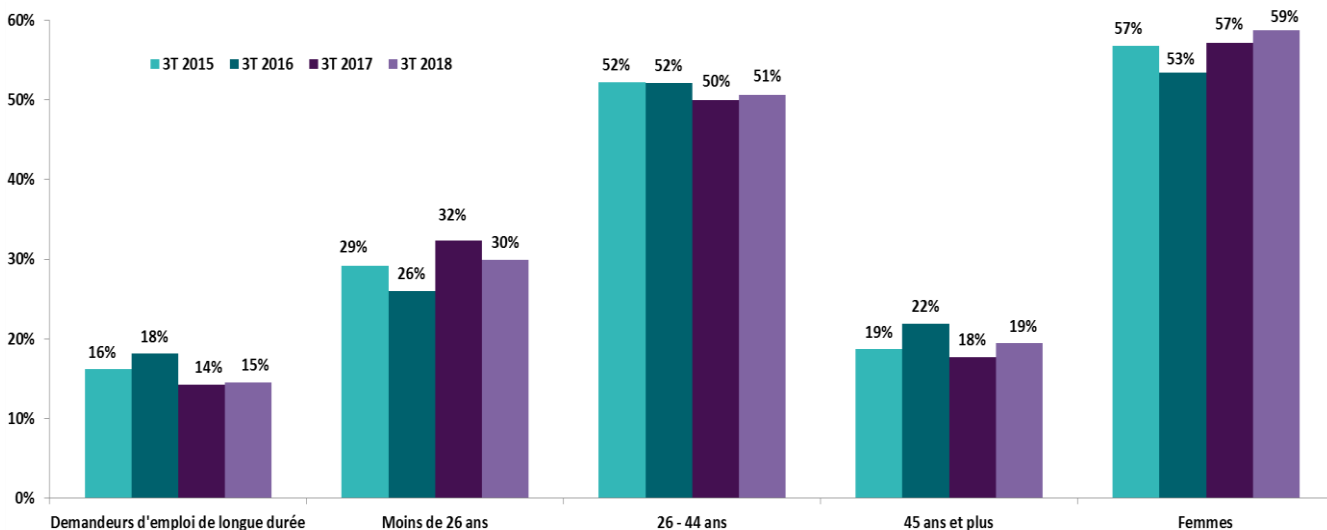


La part des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans diminue de – 2 points

La part des demandeurs d'emploi de longue durée parmi ceux entrés en formation au 3^e trimestre 2018 s'établit à 15%, en hausse de 1 point sur un an après avoir sensiblement diminué entre le 3^e trimestre 2016 et le 3^e trimestre 2017 [cf. Graphique 2]. Environ 30% des demandeurs d'emploi entrés en formation au 3^e trimestre 2018 ont moins de 26 ans, soit une part inférieure (-2 points) à celle observée au 3^e trimestre 2017 et plus élevée de 4 points à celle du 3^e trimestre 2016. Les femmes représentent 59% des entrées en formation sur ce trimestre, cette part est en hausse sur un an (+2 points), et est supérieure de 6 points à celle du 3^e trimestre 2016.

Graphique 2

CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI ENTRANTS EN FORMATION



Champ : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi
 Demandeurs d'emploi de longue durée : demandeurs d'emploi ayant cumulé au moins 12 mois d'inscription en catégorie A au cours des 15 derniers mois précédant l'entrée en formation
 Source : Pôle emploi, SISP Entrées en formation effective

Les formations financées par Pôle emploi en hausse

La part de l'ensemble des formations financées par Pôle emploi augmente de + 17 points par rapport au 3^e trimestre 2017, soit plus de la moitié des formations. La part des AIF, AFC et AFPR sont en hausses (+2 points, +17 points et +1 point), les POEC sont stables sur un an et les POEI en légère baisse par rapport à 2017 (-1 point) [cf. tableau 1].

Tableau 1

RÉPARTITION DES ENTRÉES EN FORMATION SELON LE TYPE DE FORMATION

	3T 2018	3T 2017	3T 2016	3T 2015
AFC	21%	7%	13%	5%
AFPR	7%	6%	4%	5%
AIF	16%	14%	37%	15%
POEC	3%	3%	1%	2%
POEI	4%	5%	3%	2%
Total Pôle emploi	52%	35%	59%	29%
Conseil Régional	33%	47%	32%	52%
AIF	16%	14%	37%	15%
Ensemble	100%	100%	100%	100%

Champ : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi
 Source : Pôle emploi, SISP Entrées en formation effective

Une durée de formation en hausse

Entre le 3^e trimestre 2017 et le 3^e trimestre 2018, la durée moyenne des formations suivies par les demandeurs d'emploi augmente : elle passe de 774 à 852 heures. Cette hausse s'explique par la forte augmentation du nombre d'AFC sur un an (+17 pts).

Concernant les objectifs de formation, tous connaissent une nette augmentation de leurs durées de formation par rapport au 3^e trimestre 2017. la remise à niveau, maîtrise des savoirs de base et initiation, la professionnalisation ainsi que la pré-qualification ont vu leur volume horaire fortement augmenter (respectivement +199, +81 et +68 heures) [cf. Tableau 2].

Tableau 2

DURÉE MOYENNE PRÉVISIONNELLE DES FORMATIONS COMMENCÉES AU 3^e TRIMESTRE 2018 (EN HEURES)

	3T 2018	3T 2017	3T 2016	3T 2015
Ensemble	852	774	882	754
Par type de formation				
AFC	553	389	308	182
AFPR	286	257	300	288
AIF	151	90	243	215
POEC	296	261	271	302
POEI	225	183	177	247
Total Pôle emploi	302	236	260	247
Autres formation (OPCA, AGEFIPH, ...)	582	637	624	772
Conseil Régional	1 673	1 450	1 763	1 242
Par objectif de formation				
Certification	1 254	1 226	1 041	1 028
Professionnalisation	939	858	679	880
Pré-qualification	433	365	493	774
Adaptation poste de travail (AFPR, POE)	264	224	244	276
Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation	365	167	229	206
Mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel	113	77	111	81
Perfectionnement, élargissement des compétences	153	148	158	237
Formation à la création d'entreprise	89	39	45	50

Champ : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

Source : Pôle emploi, SISP Entrées en formation effective

La santé, secteur sanitaire , le droit et le transport représentent 36% des entrées en formation au 3^e trimestre 2018

Les dix principaux champs de formation regroupent 63% des entrées en formation [cf. [Tableau3](#)]. Parmi eux, trois principaux champs de formation représentent plus du tiers (36%) des entrées en formation : la santé, secteur sanitaire, le droit et le transport.

Concernant les volumes d'heure, malgré une prescription de formation similaire dans le champs de la santé, secteur sanitaire, le nombre d'heure de formation est supérieur par rapport au 3^e trimestre 2017, constat qui se vérifie pour le droit et le transport (volumes d'entrées et volume horaire étant positivement corrélés).

Tableau 3

TOP 10 DES CHAMPS DE FORMATION (EN VOLUME)

	3T 2018		3T 2017		3T 2016		3T 2015	
	Volume	Durée moyenne	Volume	Durée moyenne	Volume	Durée moyenne	Volume	Durée moyenne
Santé secteur sanitaire	22%	1 809	23%	1 742	15%	2 452	15%	2 452
Droit	7%	55	7%	47	3%	62	3%	62
Transport	7%	384	6%	362	10%	242	10%	242
Commerce	6%	371	4%	486	3%	566	3%	566
Langues	5%	381	2%	204	4%	229	4%	229
Développement personnel et professionnel	4%	194	4%	178	8%	220	8%	220
Hôtellerie-restauration	4%	334	6%	397	5%	315	5%	315
Manutention	3%	161	2%	117	6%	91	6%	91
Secrétariat assistantat	3%	472	4%	560	5%	486	5%	486
Défense prévention sécurité	2%	175	1%	356	3%	202	3%	202

Champ : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi. Note : seuls les 10 premiers champs de formation du 3^e trimestre 2018 sont présentés ici (soit 63% des entrées en formation)

Source : Pôle emploi, SISP Entrées en formation effective

Annexe 1 : Focus par département pour tous les types et les objectifs de formation au 3^e trimestre 2018

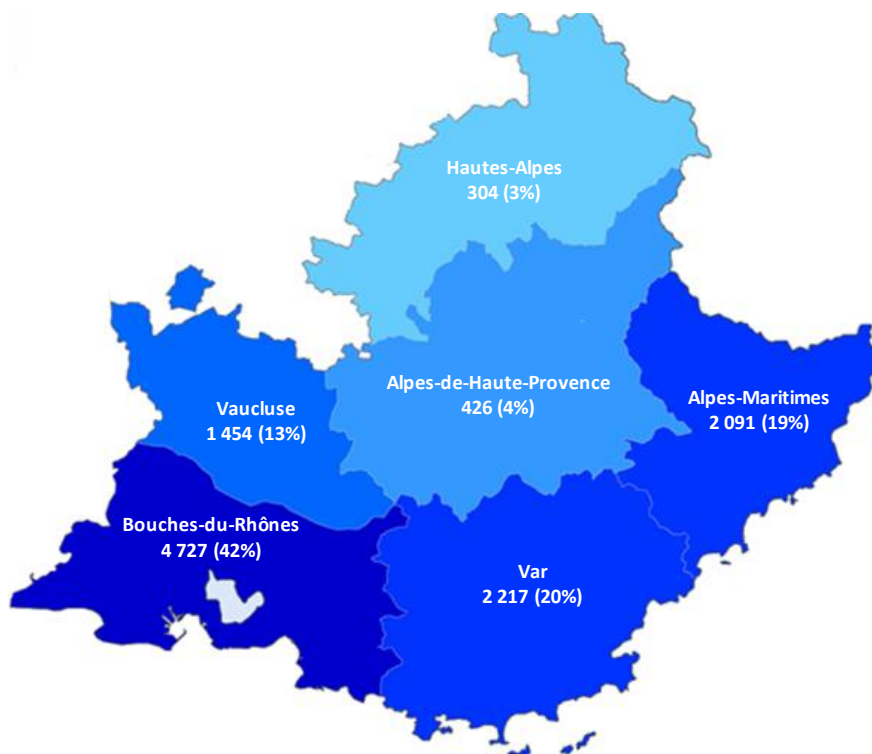
RÉPARTITION DES ENTRÉES EN FORMATION PAR DÉPARTEMENT

	Dept. 04	Dept. 05	Dept. 06	Dept. 13	Dept. 83	Dept. 84	Région
Ensemble	426	304	2 091	4 727	2 217	1 454	11 219
Évolution annuelle	- 1%	- 8%	+ 18%	+ 0,4%	- 6%	+ 5%	+ 2%
Par type de formation							
AFC	64	41	467	1 105	352	362	2 391
AIF	65	47	367	662	390	225	1 756
POEI	4		71	209	81	103	468
AFPR	69	11	114	268	208	146	816
POEC	11	7	112	202	19	33	384
Total Pôle emploi	213	106	1 131	2 446	1 050	869	5 815
Conseil Régional	169	139	661	1 555	817	340	3 681
Autres formation (OPCA, AGEFIPH)	44	59	299	726	350	245	1 723
Par objectif de formation							
Certification	203	142	915	2 355	1 120	651	5 386
Professionnalisation	29	53	135	417	142	148	924
Pré-qualification	29	8	100	201	88	49	475
Adaptation au poste de travail (AFPR, POE)	73	11	185	477	289	249	1 284
Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation	6	17	102	158	60	34	377
Mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel	12	7	94	170	2	9	294
Perfectionnement, élargissement des compétences	58	30	416	716	341	214	1 775
Formation à la création d'entreprise	1	5	21	32	14	11	84

Champ : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

Source : Pôle emploi, SISP Entrées en formation effective

* Secret statistique : Les données inférieures à 60 demandeurs d'emploi ne peuvent pas être communiquées



Annexe 2 : Top 10 des champs de formation par département (en volume)

Pour les départements des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes il n'est pas possible de fournir les données d'un top 10 pour des raisons de pertinence, celles-ci n'étant publiables qu'au-delà de 60 demandeurs d'emploi entrés en formation, seuil en deçà duquel la représentativité statistique n'est pas assurée.

En cumulé, pour les deux départements alpins la santé secteur sanitaire représente 185 entrées en formation pour le 3^e trimestre 2018.

	Dept. 06
Ensemble	2 547
Santé secteur sanitaire	484
Langues	207
Droit	147
Transport	133
Action sociale	115
Développement personnel et professionnel	106
Commerce	96
Secrétariat assistantat	75
Hôtellerie-restauration	69
Agroalimentaire	64

	Dept. 13
Ensemble	4 231
Santé secteur sanitaire	1 033
Action sociale	374
Droit	286
Transport	286
Commerce	276
Langues	242
Développement personnel et professionnel	219
Hôtellerie-restauration	188
Manutention	171
Secrétariat assistantat	134
Agroalimentaire	132

	Dept. 83
Ensemble	2 101
Santé secteur sanitaire	597
Droit	210
Transport	169
Commerce	158
Action sociale	116
Manutention	81
Secrétariat assistantat	80
Services divers	80

	Dept. 84
Ensemble	1 597
Santé secteur sanitaire	192
Action sociale	143
Droit	124
Transport	122
Commerce	81
Hôtellerie-restauration	81

Sources et définitions

Les données ici présentées sont calculées à partir du Fichier des entrées en formation de Pôle emploi. Ce fichier statistique est constitué à partir des deux types d'informations suivantes disponibles dans le système d'information opérationnel de Pôle emploi :

- les Attestations d'Entrée en Stage (AES) correspondant à une entrée dans un nouveau plan de formation.
- les transferts de demandeurs d'emploi en catégorie D d'inscription pour motif de formation sans AES.

LES TYPES DES FORMATION

- **Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR) et Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POE individuelle)**: d'une durée maximale de 400h, ces formations permettent au demandeur d'emploi d'acquérir des compétences nécessaires pour occuper un emploi correspondant à une offre déposée par une entreprise à Pôle emploi. Le projet d'embauche de l'employeur détermine l'aide mobilisable : CDI ou contrat d'au moins 12 mois pour la POEi, contrat de 6 à 12 mois pour l'AFPR.
- **Action de Formation Conventionnée (AFC)** : l'action de formation conventionnée par Pôle emploi vise à développer les compétences des demandeurs d'emploi inscrits, en particulier ceux de faible niveau de qualification et/ou en reconversion, pour répondre aux besoins de recrutement des entreprises.
- **Aide Individuelle à la Formation (AIF)** : elle est attribuée par Pôle emploi pour financer une formation professionnelle nécessaire au retour à l'emploi ou à la création d'entreprise lorsque les autres dispositifs ne peuvent être mobilisés.
- **Autres formations** : il s'agit principalement des formations financées par les Conseils régionaux et de la Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective, financée par les OPCA. La POE collective concerne les programmes conduisant à la découverte des métiers d'un secteur, ou d'acquérir les compétences requises pour occuper des emplois correspondant à des besoins identifiés par un accord de branche. Au contraire de la POE individuelle, la POE collective n'est pas soumise à l'obligation d'un dépôt d'offre d'emploi préalable à la mise en œuvre de la formation.

LES OBJECTIFS DE FORMATION

- **Certification** : cette catégorie comprend l'ensemble des formations sanctionnées par les passages d'une certification (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle).
- **Professionalisation** : les objectifs des formations professionnalisantes sont très proches de ceux des formations certifiantes professionnelles, mais ces formations ne donnent lieu à aucun diplôme, titre ou certificat inscrit au RNCP.
- **Pré-qualification** : cette catégorie comprend les formations qui préparent à l'entrée dans toute formation qualifiante (i.e. certifiante ou professionnalisante), quel que soit le niveau.
- **Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation** : il s'agit là de stages de remise à niveau ou d'initiation à des compétences ou techniques transversales à une large gamme de métiers.
- **Mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel** : cette catégorie rassemble l'ensemble des stages visant à analyser les perspectives d'orientation des stagiaires en tenant compte de leurs motivations, de leurs capacités professionnelles, ainsi que des difficultés sociales qu'ils ont éventuellement rencontrées.
- **Perfectionnement, élargissement des compétences** : les formations de cette catégorie s'adressent à un public de personnes déjà opérationnelles dans leur activité professionnelle occupée ou recherchée, mais qui désirent approfondir leurs compétences ou acquérir des compétences supplémentaires.

LA RÉMUNÉRATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FORMATION

Plusieurs dispositifs de rémunération existent pour les demandeurs d'emploi :

- **Les demandeurs d'emploi ayant un droit ouvert à l'Allocation de retour à l'emploi (ARE)** de l'Assurance chômage bénéficient pendant leur formation de l'ARE-formation (AREF). D'un montant équivalent à l'ARE, celle-ci est versée dans la limite de la durée des droits restants. Si les droits ARE ne couvrent pas toute la durée de la formation, le DE peut être indemnisé après la fin de droits en Rémunération de fin de formation (RFF), si la formation est éligible à cette allocation, ou en ASS-F (allocation de solidarité spécifique formation) s'il satisfait aux conditions d'admission de l'ASS.
- **Les demandeurs d'emploi non indemnisés avant l'entrée en formation** peuvent, s'ils suivent une formation conventionnée par Pôle emploi, bénéficier de la Rémunération de formation Pôle emploi (RFPE). Le montant de celle-ci dépend de la durée de la formation et de la situation personnelle du demandeur d'emploi.
- **Les demandeurs d'emploi en formation** peuvent aussi, sous certaines conditions, bénéficier de rémunérations versées par les Conseils régionaux (Rémunération publique de stage - RPS).

Des données complémentaires sur la formation des demandeurs d'emploi sont disponibles sur le site statistiques.pole-emploi.org/formation

Directeur de la publication
Thierry LEMERLE

Directeurs de la rédaction
Jean-Marie ROSSICH, Nicolas BIANCO

Réalisation : **Lucie CONDAMINO**
Direction de la Stratégie, Innovation & Lab
Service Statistiques, Études et Évaluations

Pôle emploi Direction régionale Provence-Alpes-Côte-D'azur
34, rue Alfred Curtel
13010 Marseille

Mail : statistiques.13992@pole-emploi.fr

